

# ASSOCIATION AIDE AU LOGEMENT EN DRÔME-ARDÈCHE



## LETTRE D'INFORMATIONS

N° 2 : Janvier-Février-Mars 2016

### LE MOT DU PRÉSIDENT

Nous hébergeons dans 20 logements, 22 familles avec 41 adultes et 50 enfants. Parmi ces adultes, 23 femmes dont 5 femmes isolées et une enceinte. Sans ALDA et ses généreux donateurs, ces familles auraient été à la rue ou logées dans des conditions insalubres. L'essentiel de nos apports vient de dons de particuliers, mais l'état y participe largement, car ces dons sont déductibles à 75 % des impôts. Des Églises, des collectivités locales nous mettent à disposition cinq logements dans des conditions avantageuses.

Les besoins d'hébergement sont cependant immenses ; les dispositifs réglementaires sont débordés et ne peuvent suffire pour l'instant. Nous constatons que la plus part de nos familles sont des déboutées du droit d'asile. En effet, les demandeurs d'asile (DA) venant de pays considérés comme sûrs voient leurs aides s'arrêter dès le rejet par l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA), alors qu'elles ont intenté un recours auprès de la Cours Nationale du Droit d'Asile (CNDA). Ces personnes se retrouvent à la rue et sans ressources. La nouvelle loi sur l'asile va améliorer cet état de fait.

Cependant, la question de fond reste posée : l'arrivée de ces DA est-elle un problème ou une réponse à nos besoins économiques et de croissance ? L'étude récente de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) montre que ces apports n'augmentent pas le chômage, favorisent l'ascension sociale des travailleurs des pays d'accueil et contribuent à la croissance. Au delà de la question humanitaire, notre intérêt égoïste est donc d'accueillir ces personnes et de leur permettre le plus rapidement possible d'accéder au marché du travail. Par exemple, les nombreux personnels de santé migrants contribuent largement à notre système de soins.

Pour l'instant, la politique de notre association reste de consolider notre action pendant les six mois à venir, de continuer à accompagner nos familles (deux ont obtenu des papiers et une troisième est en bonne voie de régularisation) et de conseiller d'autres collectifs de soutien, s'ils en font la demande.

Luc Gabrielle

Les **reçus fiscaux** seront envoyés par courrier dans les temps. Merci de nous communiquer votre adresse postale par téléphone, courrier ou mail si cela n'a pas été fait.

**Dimanche 6 mars à 15h à l'église Notre-Dame de Valence, spectacle de chants et contes au profit d'ALDA.** On vous attend nombreux !

## **AVEC LE SOUTIEN D'ALDA, UNE FAMILLE POURRA ÊTRE ACCUEILLIE EN FRANCE !**

Arrivés de la région d'ORAN (ALGERIE) en décembre 2013, A. et F. ont quitté leur pays suite à une situation personnelle qui les mettait en danger. Ils sont venus avec leurs 2 enfants, S. et F. âgés de 8 et 5 ans. M. leur 3<sup>ème</sup> enfant est né ensuite en France et a pu obtenir la nationalité française car son père est né en Algérie avant l'indépendance.

Depuis avril 2015, ils sont logés par ALDA dans un petit village d'Ardèche, dans une ancienne école privée mise à disposition de l'association par une convention d'occupation précaire. En tant que parents étrangers d'enfant français, ils ont pu obtenir un récépissé de carte de séjour par la préfecture, en septembre, pour une durée de 6 mois. En attente d'une convocation pour visite médicale à Lyon, ils pourront ensuite recevoir leur carte de séjour pour une année, renouvelable. Leurs 2 enfants d'âge scolaire sont élèves à l'école publique du village, ce qui leur permet de tisser quelques relations qui commencent à les intégrer dans leur environnement. Pour ALDA, J.P. est leur référent pour les accompagner dans leurs démarches, pour les véhiculer, pour faire en sorte que F. qui va accoucher d'un 4<sup>ème</sup> enfant en janvier 2016 vive sa grossesse dans les meilleures conditions et enfin pour permettre qu'un collectif de personnes se constitue autour de cette famille.

Jean-Pierre Despeisse

## **LES COURS DE FRANÇAIS DU SECOURS POPULAIRE**

Marlène FRANÇOIS, enseignante à la retraite, assure un cours de Français Langue Étrangère depuis le 31 mars 2015, à raison d'1h30 par séance et 2 jours par semaine, au 42 avenue de Verdun dans les locaux du Secours Populaire.

Dix-huit personnes fréquentent ce cours dont des Albanais, adultes, arrivés depuis quelques mois à Valence et qui avaient tous une profession dans leur pays ou étaient étudiantes.

Dans la mesure du possible - ils ont souvent des rendez-vous médicaux ou en rapport avec leur situation de demandeurs d'asile - ils suivent très assidûment, avec intérêt, persévérance ces cours pour une langue qu'ils ne connaissent pas ou peu. Ces personnes montrent leur volonté tenace de s'intégrer en parlant, lisant et écrivant le français. Les supports utilisés sont variés, puisque s'adressant à des adultes lettrés, intéressés par l'actualité locale, française, les problèmes de société, etc.

Des demandes ont été faites par d'autres personnes pour suivre ces cours mais elles n'ont pu être satisfaites à cause de l'exigüité de la salle et aussi de l'hétérogénéité du groupe, pas toujours facile à gérer.

Les cours sont très appréciés par les participants qui regrettent que ces cours cessent au moment de la fermeture du Secours Populaire et demandent à revenir après les vacances pour continuer leur apprentissage.

Marlène François

# ...c'est un droit !



## CHAQUE TRIMESTRE, UN COLLECTIF PREND LA PAROLE !

Il y a trois ans, une famille albanaise, un couple et leurs deux enfants de 10 et 13 ans, est arrivée avec beaucoup d'autres à Valence. Nous nous sommes rencontrés à l'église St François pour, entre autres, une question pratique: où s'inscrire à des cours de français ? Ils ne parlaient pas du tout français, on se comprenait à peu près en anglais, en italien et avec les gestes !

Touchés par leur difficultés, entre autres une nuit passée dehors en octobre, nous avons essayé de les suivre dans leurs démarches en prenant des nouvelles et en essayant de leur soutenir le moral : un café, un repas pris ensemble, un accompagnement à la préfecture ou au collège, etc. Le plus souvent notre présence les rassurait ; ceux sont eux qui faisaient les démarches accompagnés et conseillés par les associations et encouragés et soutenus par toutes les personnes avec lesquelles ils avaient tissés des liens dont un prêtre, des amis de l'aumônerie, de la mission ouvrière, de la paroisse et autour de la paroisse, même au foot ou à l'école.

Puis un jour, l'espoir s'écroule, ils sont déboutés et c'est la consternation pour tous. Il doivent quitter le logement fourni par le centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA). Il faut agir vite, ils ne restent qu'une vingtaine de jours. La commission solidarité des deux paroisses catholiques de Valence adresse une lettre aux catholiques de leurs paroisses à l'occasion du carême 2015. Le retour des réponses permet d'être optimiste, la connaissance de l'association ALDA a permis d'entrevoir une issue pour la famille. Ainsi, un collectif est créé : trente familles qui ne se connaissent pas forcément s'engagent, dont 20 pour un don régulier. Ces dons sont très importants, ils permettent de maintenir la famille chez elle. C'est un petit logement mais il est personnel, en attendant que le temps s'écoule pour la régularisation de fait après plusieurs années.

Brigitte, Claude et Anne Marie sont référents, Hervé s'occupe du suivi des engagements en lien avec le trésorier d'ALDA. Nous mettons un nom sur ce que nous faisions avant, et bien d'autres personnes qui soutenaient cette famille sont toujours présentes.

Cette expérience nous a permis d'avoir une autre idée des problèmes de migrations, de tisser des liens avec cette famille et des paroissiens, de rencontrer des personnes passionnées et engagées et de connaître un peu plus leur pays.

Merci à l'association ALDA et pardon pour tous ceux que j'ai oublié de mentionner.

Anne-Marie et Claude Serillon

## LES PETITES SOURIS D'ALDA

Parmi les bénévoles qui œuvrent à l'association, quelques-un(e)s ont choisi de ne pas accompagner des familles. Ils se retrouvent les mardis soirs au local ou travaillent chez eux devant leur ordinateur à Valence ou à Grenoble. Eux, ce sont les « petites souris » d'ALDA. Elles s'occupent de la logistique, de l'informatique, de la gestion du courrier, de la communication (Facebook, lettre d'informations, etc.) et des finances. C'est leur façon d'aider à faire vivre l'association, de mettre leurs compétences au profit des familles hébergées.

Alors, aujourd'hui ces petites souris tenaient à vous remercier ! Merci pour les mots, les cartes qui accompagnent parfois les chèques, pour les jolis timbres sur les enveloppes, pour votre avis et vos « j'aime » sur la page Facebook ! Continuez ! On aime !

Marie-Christine, Orianna, Patricia, Joël, Luc, Thierry

## LE POINT FINANCIER PAR LE TRÉSORIER

Lors de la première lettre d'informations, il a été pointé la baisse des dons cet été. Depuis, de nouveaux donateurs ont rejoint ALDA, l'engagement des donateurs réguliers et quelques dons plus importants de particuliers ou d'associations ont permis le retour à l'équilibre financier en fin d'année. Pour l'année 2015, les dons ont donc permis de faire face aux 92 500€ de dépenses engagées pour l'hébergement des familles.

Il n'y a aucun salarié à ALDA, ce qui veut dire que 100% des dépenses sont des dépenses de location, d'énergie, eau, assurances, entretien et réparations. Le détail des dépenses et des produits sera détaillé dans les documents comptables qui seront présentés et disponibles à l'Assemblée Générale en juin. La première lecture des dépenses d'énergie sur l'année dans les logements montre des écarts importants et confirme, s'il en était besoin, la nécessité d'un réel accompagnement de toutes les familles.

La charge de travail est importante et les bonnes volontés et compétences sont les bienvenues !

Thierry Yon

Retrouvez chaque trimestre notre lettre d'informations. Si vous souhaitez la recevoir par courriel ou vous désabonner, contactez nous.

### Pour nous contacter

Accompagnement par le Logement  
en Drôme-Ardèche (ALDA)  
17 rue Jonchère 26000 Valence  
alda.association@gmail.com  
07 81 37 89 56

### Pour adhérer (15€) ou faire un don

Chèque à l'ordre d'ALDA  
Relevé d'Identité Bancaire  
BIC: CEPAFRPP426  
IBAN: FR76 1426 5006 0008 0011 3745 139

Retrouvez-nous sur Facebook : [www.facebook.com/ALDA2607](http://www.facebook.com/ALDA2607)